

ACCOMPAGNER SOUS LA CONTRAINTE DES FAMILLES QUI NE DEMANDENT RIEN

PARIS, les 26, 27, 28 octobre 2020

Claude SERON

Selon la pédopsychiatre Nicole Guédeney, 90% des parents relevant de la Protection de l'Enfance estiment qu'il est moins dangereux de refuser l'aide qui leur est proposée par les services sociaux que de l'accepter. Se présente dès lors à nous un défi : comment rendre notre intervention intéressante et non menaçante sans faire trop de compromis(sion) par rapport aux exigences de développement des enfants et en particulier à leur besoin de grandir en sécurité ?

PROGRAMME

Journée 1 matin :

- Présentation
- Exercice d'auto-évaluation des compétences des intervenants
- Brainstorming sur les difficultés dans l'accompagnement de personnes contraintes ?
- Trajectoire : de l'hébergement au Milieu Ouvert ; un autre regard porté sur les compétences parentales
- Prendre en compte les particularités d'un public qui n'a pas confiance dans nos propositions d'aide

Journée 1 après-midi :

- Pourquoi le recours à la contrainte ?
- Causes du refus de certains parents à coopérer
- L'exploration des mesures antérieures
- Apprendre aux « usagers » à se protéger de nos erreurs
- La grille de l'école de Palo Alto revisitée pour l'accompagnement des familles qui ne demandent rien
- Exercice en sous-groupes

Journée 2 matin :

- Difficultés pour amener les parents à se remettre en question
- Vignette clinique
- Lecture sociétale de la fonction d'intervenant social
- Comment initier une intervention : la procédure de négociation
- La fiche familiale

Journée 2 après-midi :

- Exercice de construction d'hypothèses en sous-groupes
- Qualité des attachements et situations de danger
- Un défi pour l'intervenant : être entendu par les « usagers »
 - La technique du recadrage
 - La démarche active d'empathie
 - La technique d'externalisation
 - La démobilisation des résistances
- La parentification de l'enfant : théorie et pratiques

Journée 3 matin :

- Travailler le déni dans les situations de mauvais traitements
- Des démarches alternatives à la confrontation stérile des parents
- Exercice à partir d'une vignette clinique
- Permettre aux parents de se réconcilier avec eux-mêmes
 - Les différents scripts
 - Les gains générationnels
 - Battre le fer quand il est froid

Journée 3 après-midi :

- Exercices en sous-groupes à partir de 2 vignettes cliniques
- Grille d'évaluation du vécu de l'enfant / de l'ado
- Exercices d'interventions à partir de situations présentées par les participants
- Evaluation de la formation

OBJECTIFS

- Penser l'intervention en prenant en compte les spécificités de chaque pôle du triangle : autorité mandante – famille contrainte – service mandaté.
- Apprendre à regarder la « réalité » avec les lunettes des membres de la famille
- Développer des postures permettant de démobiliser les résistances (ou en faire une ressource) et favorisant la reconnaissance des problèmes
- Accompagner les personnes en s'adaptant à leur rythme plutôt qu'un voulant forcer les portes de l'immobilisme, des réticences, des peurs, des stratagèmes d'évitement

MOYENS PEDAGOGIQUES

Exposés théoriques, illustrations cliniques, mises en situation, exercices en sous-groupe, échange d'expériences.

PUBLIC CIBLE

Intervenants psycho-socio-éducatifs, psychologues, travailleurs sociaux, médiateurs et autres professionnels qui sont en contact avec des familles dans des contextes d'aide obligée.

FORMATEUR

Claude SERON est éducateur spécialisé et psychopédagogue, avec une longue pratique du secteur de l'Aide à la Jeunesse (Liège). En 1996, il a fondé l'association Parole d'Enfants pour venir en aide aux enfants victimes d'abus sexuels et leur famille, et pour sensibiliser les professionnels et le grand public à cette problématique grave. Il est également l'auteur ou l'éditeur de plusieurs ouvrages sur la thématique de l'enfance en danger. Entre autres, « Don, pardon et réparation. Comment résilier un contrat avec la souffrance » (Ed. Fabert, 2007), « Au secours, on veut m'aider ! Venir en aide aux adolescents en révolte, en rupture, en détresse » (Fabert, 2006).

INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu : PARIS / Dates : **lundi 26, mardi 27 et mercredi 28 octobre 2020**

Frais d'inscription individuelle : 410 € (450 CHF) - Par convention (formation continue) en France : 565 €



Bulletin d'inscription 2020



Pour vous inscrire à une formation ou commander une publication, **merci de remplir impérativement un bulletin :**

• Par Internet via notre site www.parole.be ;

• Ou en utilisant le bulletin ci-dessous et en nous le renvoyant soit par mail (info@parole.be), soit par courrier postal.

Je m'inscris à la **formation** :

Je m'inscris à la **journée d'étude** :

Lieu & dates :

Je commande une **publication** :

Nom :

Prénom :

ADRESSE PRIVEE :

Rue : N° : Ville :

Code postal : Pays : Tél :

E-mail :

ADRESSE PROFESSIONNELLE :

Institution :

Rue : N° : Ville :

Code postal : Pays : Tél :

E-mail :

J'effectue un **virement européen** de € sur le compte IBAN : BE37 7755 9056 5828 BIC : GKCCBEBB

Mon organisme envoie une attestation de prise en charge et règle **par mandat** administratif - n° d'agrément : 11 75 34 59 875
(inscription par convention en France)

J'effectue un **virement** de € sur le compte IBAN : FR80 3000 2005 6100 0045 1265 R 84 (depuis la France)

J'envoie un **chèque** de € à l'ordre de "Parole d'Enfants" (depuis la France)

J'effectue un **virement** de CHF sur le compte IBAN CH58 0900 0000 4068 8752 4 BIC : POFICHBEXX (depuis la Suisse)

Je désire recevoir une facture établie au nom de

à mon adresse privée / à mon adresse professionnelle

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Nous attirons votre attention sur le fait que **vos réservation ne sera effective qu'à la réception de votre paiement** ou d'une attestation de prise en charge signée par votre employeur. Les places seront attribuées dans la limite des places disponibles, dans l'ordre chronologique d'arrivée des versements. N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour faire une réservation provisoire dans l'attente de la réponse de votre employeur.

EN CAS D'ANNULATION

Les annulations de votre part ne font pas l'objet de remboursement.

Lorsqu'il y a une liste d'attente, nous vous proposons un arrangement à l'amiable avec remboursement (moyennant 25€ de frais administratifs) s'il est possible de vous remplacer. Nous nous réservons le droit d'annuler la formation si un nombre minimal de participants n'est pas atteint. Dans ce cas, le remboursement est intégral.

DATE ET SIGNATURE :

Association **Parole d'Enfants**

En Belgique > 31, rue Bassenge B-4000 Liège - Tél +32 (0)4 223 10 99

En France > 57, rue d'Amsterdam F-75008 Paris - Tél 0800 90 18 97



www.parole.be